

# Les abeilles sauvages

du Parc naturel régional Oise-Pays de France



On utilise le terme « d'abeilles sauvages » en opposition à celui « d'abeilles domestiques ». Ces dernières appartiennent à une seule espèce, l'Apis mellifera, domestiquée et élevée par les apiculteurs pour le miel qu'elles produisent. Les abeilles sauvages, dont il existe un millier d'espèces en France, vivent, pour la très grande majorité, en solitaire dans la nature et ne produisent pas de miel.

## Morphologie

Les abeilles possèdent (comme tous les insectes), un **corps divisé en 3 parties** (tête, thorax et abdomen), **6 pattes articulées** et **2 antennes**.

Elles présentent (comme les guêpes et les fourmis), **4 ailes membraneuses transparentes** et un **rétrécissement entre le thorax et l'abdomen** (= « taille de guêpe »).

Abeilles = seules espèces à posséder des organes de :



1. collecte du nectar = langue

2. collecte du pollen = poils branchus (sur les pattes postérieures ou sous l'abdomen selon les espèces) ou « corbeilles à pollen » sur les pattes postérieures (chez les bourdons)

► Taille, pilosité, couleur, dessins des nervures sur les ailes, longueur des antennes et de la langue sont **très variables** d'une espèce à une autre.

© Illustration : Aline Laage

Halicte de la Scabieuse (X2) et Mégachile sp.



Monde : environ **20 000** espèces  
France métropolitaine : **1000** espèces  
Parc naturel régional : **234** espèces (connues)

© J.L.Hercent

Les insectes sont classés en **plusieurs groupes** (ou « ordres ») faisant généralement référence aux **caractéristiques de leurs ailes**. Comme les guêpes et les fourmis, les abeilles font partie du groupe des « **Hyménoptères** » : mot d'origine grec (*hymen* « membrane » et *ptere* « aile ») qui signifie « **aile membraneuse** ».

Elles sont classées dans la « **super-famille** » des **Apoïdes** (venant du mot latin *Apis*, signifiant « abeille »), elle-même divisée en **plusieurs familles** dont 6 sont présentes en France :

- Apidés
- Mégalichilidés
- Andrénidés
- Halictidés
- Mélittidés
- Collétidés

Bourdon sp.  
Apidés



Andrène fauve  
Andrénidés



Lasioglosse sp.  
Halictidés



Collète du lierre  
Collétidés



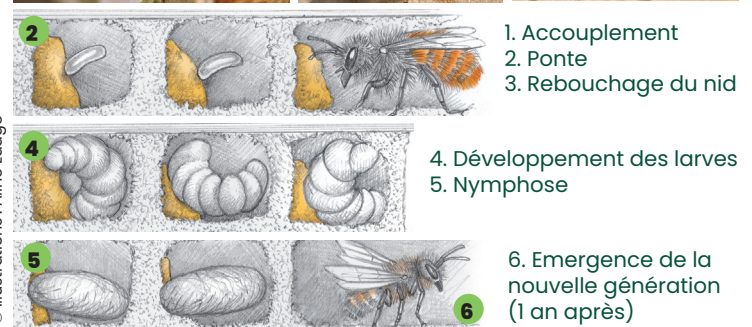
© photos : J.L.Hercent

## Mode de vie / cycle de vie

Chez l'immense majorité des abeilles sauvages, il n'y a pas de colonie (sauf chez les bourdons). Les espèces sont **solitaires** et **édifient un nid qui leur est propre**.

Après la **période de reproduction**, qui correspond à la **période d'activité et de butinage** (qui dure de 3 à 6 semaines et qui peut, selon les espèces, se dérouler au printemps, en été, au en automne), les **abeilles adultes meurent**, laissant derrière elles leur **progéniture qui se développera à l'abri du nid**, durant plusieurs mois, jusqu'à l'année suivante.

Cycle de l'Osmie cornue, Mégalichilidés



1. Accouplement  
2. Ponte  
3. Rebouchage du nid

4. Développement des larves  
5. Nympheose

6. Emergence de la nouvelle génération (1 an après)

© Illustrations : Aline Laage

© J.L.Hercent



Plus de 70% des abeilles sauvages, sont des abeilles terricoles qui font leur nid dans le sol.



Andrène vague  
Andrénidés

Milieu fleuri

© photos : J.L.Hercent

## Habitats naturels

Les abeilles sauvages évoluent dans un **espace vital** (*territoire*) **assez restreint** dans lequel elles doivent trouver :

- **des milieux riches en fleurs sauvages** propices à l'**alimentation** comme les prairies, friches, landes, vergers, haies champêtres, lieux fleuris, etc.
- **les sites nécessaires à la reproduction** et des **matériaux** pour **construire ou aménager leur nid** : sols meubles et nus, zones sableuses, cavités naturelles, zones riches en bois mort et en tiges sèches, etc.

## Où observer les abeilles sauvages ?

En coeur de village ou de ville, les parcs, jardins, friches, bords de chemins, pelouses, prairies, sont fréquentés, au fil des saisons, par des **dizaines d'espèces**. Ainsi, les **espaces fleuris** (*prairies, pelouses, sous-bois*) de la Maison du Parc à Orry-la-Ville, accueillent **plus de 80 espèces** d'abeilles sauvages. Dans **nos jardins**, les bourdons, osmies, andrènes, anthophores sont de **grands pollinisateurs** des plantes potagères et arbres fruitiers.

Dans **les landes**, en forêt d'Ermenonville, vivent **certaines espèces très spécialisées**. L'Andrène de la Bruyère, par exemple, ne **récolte le pollen** que sur une seule plante, la **Callune vulgaire** et est liée aux sols sableux pour pouvoir faire son nid.



Andrène fauve  
Andrénidés

Fleur de cassissier

© J.L.Hercent



Andrène de la Bruyère  
Andrénidés

Fleur de callune

© AdobeStock



Dasypode hirsute  
Mélittidés

© E. Vidal

On estime que 40% des espèces d'abeilles sauvages sont menacées de disparition. Pour autant, il n'existe, pour l'instant, aucun statut de protection des abeilles sauvages.

## Menaces et statut de protection

Depuis 30 ans, en France et partout dans le monde, les **populations d'abeilles sauvages** (*et domestiques*) diminuent, en raison :

- de la **destruction des prairies, friches, landes et autres milieux fleuris**,
- de la **détérioration ou raréfaction des sites** nécessaires à leur **reproduction** (*sols nus, bois mort, tiges sèches, etc.*),
- de l'usage des **phytosanitaires** détruisant les fleurs, ou bien affectant directement les abeilles lors des pulvérisations ou du butinage,
- de la **fauche** des bords de routes et des chemins et de la **gestion trop intensive** (*tontes trop rases et fréquentes*) de nos parcs et jardins.

## Accueillir et favoriser les abeilles sauvages chez soi

Laisser une **place à la flore sauvage**, privilégier une **gestion plus douce** et **banir l'usage des produits phytosanitaires** dans nos jardins, en fera des lieux favorables à la préservation des abeilles sauvage.

- **Coin de prairie fleurie**, à laisser évoluer librement et à faucher en automne et place pour les **fleurs sauvages** (*pissenlit, trèfle, pâquerette, séneçon, etc.*).
- **Lierre grimpant à laisser fleurir** : nourriture pour les abeilles automnales
- **Arbres fruitiers et petits fruitiers** (*appréciés des espèces printanières*)
- **Haies d'essences locales** (*noisetier, tilleul, merisier, cornouiller, aubépine, etc.*).
- **Plantes nectarifères** annuelles ou vivaces (*bourrache, lavande, campanule, sédum, etc.*) et **aromatiques** (*menthe, thym, romarin, sauge, sarriette, etc.*).
- Petite **surface de sable et de terre fine nue** (*où nidifient les abeilles terricoles*).
- Tas de **branches et tiges sèches** de végétaux (à bois creux et à moelle) à laisser sur « pied » en automne.
- **Gîtes et abris à abeilles sauvages** (*hôtels à insectes*) : fagots de tiges creuses et à moelle, bûches percées (*diamètre 2 à 13 mm*), briques creuses, etc.



© Illustration : Aline Lagacé

### Pour aller plus loin

[www.parc-oise-paysdefrance.fr](http://www.parc-oise-paysdefrance.fr) et <https://biodiv.parc-oise-paysdefrance.fr/>  
Livret et exposition «Les abeilles sauvages du Parc naturel régional»  
Guide technique « Accueillir les abeilles sauvages dans les espaces publics»